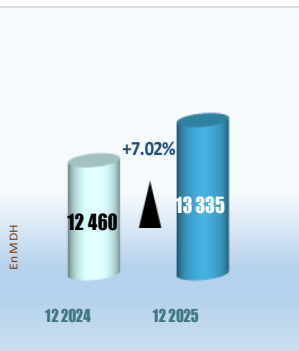
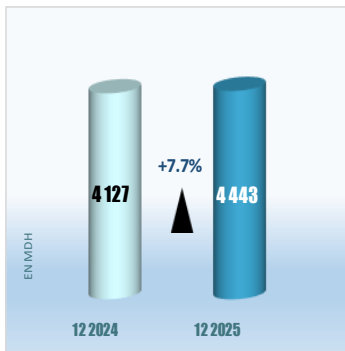


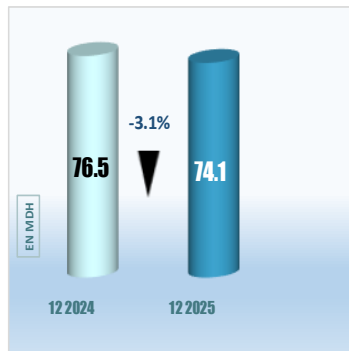
Le Conseil d'Administration de la Société Maghrébine de Crédit-bail « MAGHREBAIL », réuni le 17 Mars 2026 sous la présidence de Monsieur Azeddine GUESSOUS, a arrêté les comptes de l'exercice 2025 après avis sans réserve des Commissaires aux Comptes Fidaroc Grant Thornton et Hdid & Associés

**ENCOURS NET  
COMPTABLE**


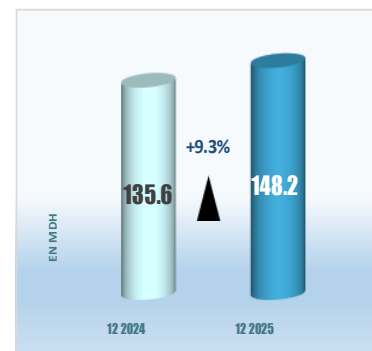
A fin Décembre 2025, l'encours net comptable de Maghrebail s'élève à 13 335 millions de dirhams, en hausse de 7.02 % par rapport à un an plus tôt. MAGHREBAIL maintient son positionnement d'acteur majeur du secteur du leasing avec 22,70% de part de marché.

**CHIFFRE D'AFFAIRES**


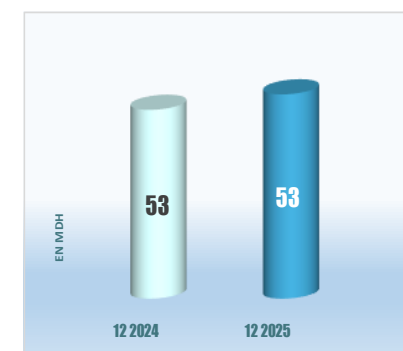
A fin Décembre 2025, MAGHREBAIL a réalisé un chiffre d'affaires de 4.443 millions de dirhams, en hausse de 7.7% par rapport au 31/12/2024.

**DOTATION AUX PROVISIONS DES  
CREANCES EN SOUFFRANCE**


Au titre de l'exercice 2025, les dotations nettes aux provisions pour créances en souffrances s'établissent à 74.1 millions de dirhams contre 76.5 millions de dirhams une année auparavant. Par ailleurs, le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions est de 87,43% au 31/12/2025.

**RESULTAT NET**


Maghrebail affiche un résultat net de 148,199 millions de dirhams en augmentation de 9,3% par rapport à fin décembre 2024.

**DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**


Le Conseil d'Administration propose de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, la distribution d'un dividende de 53 dirhams par action.



ACTIF (en milliers de dirhams)	31/12/2025	31/12/2024	PASSIF (en milliers de dirhams)	31/12/2025	31/12/2024
<b>1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>		127	<b>1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux</b>	0	
<b>2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés</b>	70	130	<b>2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés</b>	6 128 272	7 831 237
. A vue	70	130	. A vue	620 353	1 040 103
. A terme			. A terme	5 507 920	6 791 134
<b>3. Créances sur la clientèle</b>	24 853	18 311	<b>3. Dépôts de la clientèle</b>	217 360	179 609
. Crédits à la consommation	521	649	. Comptes à vue créditeurs		
. Crédits à l'équipement			. Comptes d'épargne		
. Crédits immobiliers	1 570	1 745	. Dépôts à terme	217 360	179 609
. Autres crédits	22 762	15 917	. Autres comptes créditeurs		
<b>4. Créances acquises par affacturage</b>			<b>4. Titres de créance émis</b>	5 859 718	3 426 532
<b>5. Titres de transaction et de placement</b>			. Titres de créance négociables	5 859 718	3 426 532
. Bons du Trésor et valeurs assimilées			. Emprunts obligataires		
. Autres titres de créance			. Autres titres de créance émis		
. Titres de propriété			<b>5. Autres passifs (4)</b>	585 683	495 586
<b>6. Autres actifs (1)</b>	296 733	221 199	<b>6. Provisions pour risques et charges</b>	196 983	186 983
<b>7. Titres d'investissement</b>			<b>7. Provisions réglementées</b>		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées			<b>8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie</b>		
. Autres titres de créance			<b>9. Dettes subordonnées</b>		
<b>8. Titres de participation et emplois assimilés</b>	17 534	17 534	<b>10. Ecart de réévaluation</b>		
<b>9. Créances subordonnées</b>			<b>11. Réserves et primes liées au capital</b>	415 158	415 158
<b>10. Immobilisations données en crédit-bail et en location (2)</b>	13 856 123	12 993 225	<b>12. Capital</b>	138 418	138 418
<b>11. Immobilisations incorporelles (3)</b>	3 998	4 990	<b>13. Actionnaires. Capital non versé (-)</b>		
<b>12. Immobilisations corporelles (3)</b>	16 925	17 812	<b>14. Report à nouveau (+/-)</b>	526 445	464 173
<b>Total de l'Actif</b>	<b>14 216 237</b>	<b>13 273 330</b>	<b>15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>		
			<b>16. Résultat net de l'exercice (+/-)</b>	148 199	135 634
			<b>Total du Passif</b>	<b>14 216 237</b>	<b>13 273 330</b>

HORS BILAN (en milliers de dirhams)		
HORS BILAN	31/12/2025	31/12/2024
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	994 253	725 797
1. Eng. de financement donnés en faveur d'étab. de crédit et assimilés	7 593	12 379
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	986 660	713 419
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	1 950 761	1 415 041
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	600 000	
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 350 761	1 415 041
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
10. Titres vendus à réméré		
11. Autres titres à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (en milliers de dirhams)		
	31/12/2025	31/12/2024
<b>I. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	4 601 755	4 299 032
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	820	1 252
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4. Produits sur titres de propriété	1 518	1 518
5. Produits sur immobilisations en crédit-bail (1)	4 598 003	4 294 980
6. Commissions sur prestations de service	1 413	1 281
7. Autres produits		
<b>II. CHARGES D'EXPLOITATION</b>	4 163 381	3 921 415
8. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	256 083	309 612
9. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle		
10. Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	153 530	92 072
11. Charges sur immobilisations en crédit-bail (2)	3 748 917	3 516 353
12. Autres charges bancaires	4 851	3 377
<b>III. PRODUIT NET</b>	438 374	377 618
13. Produits d'exploitation non bancaire (3)	4 597	3 757
14. Charges d'exploitation non bancaire (4)	131	201
<b>IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	101 545	99 339
15. Charges de personnel	46 330	44 694
16. Impôts et taxes	2 121	2 991
17. Charges externes	48 918	47 143
18. Autres charges générales d'exploitation	1 508	2 063
19. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	2 668	2 449
<b>V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>	152 584	168 069
20. Dotations aux provisions pour créances en souffrance	142 584	158 069
21. Pertes sur créances irrécouvrables		
22. Autres dotations aux provisions	10 000	10 000
<b>VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES</b>	84 768	117 041
23. Reprises de provisions pour créances en souffrance	84 738	102 309
24. Récupérations sur créances amorties		
25. Autres reprises de provisions	30	14 732
<b>VII. RESULTAT COURANT</b>	273 478	230 806
26. Produits non courants	10 551	9 701
27. Charges non courantes	22 188	11 834
<b>VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	261 841	228 673
28. Impôts sur les résultats	113 642	93 039
<b>IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	148 199	135 634
<b>TOTAL PRODUITS</b>	4 701 670	4 429 531
<b>TOTAL CHARGES</b>	4 553 472	4 293 897
<b>RESULTAT NET</b>	148 199	135 634

ETAT DES SOLDES DE GESTION (en milliers de dirhams)		
	31/12/2025	31/12/2024
1.+ Intérêts et produits assimilés	820	1 252
2.- Intérêts et charges assimilés	409 613	401 684
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>-408 793</b>	<b>-400 432</b>
3.+ Produits sur immobilisations en crédit-bail	4 598 003	4 294 980
4.- Charges sur immobilisations en crédit-bail (*)	3 748 917	3 516 353
<b>Résultat des opérations de crédit-bail</b>	<b>849 086</b>	<b>778 627</b>
5.+ Commissions perçues	1 413	1 281
6.- Commissions servies	4 760	3 280
<b>Marge sur commissions</b>	<b>-3 346</b>	<b>-1 999</b>
7.± Résultat des opérations sur titres de transaction		
8.± Résultat des opérations sur titres de placement		
9.± Résultat des opérations de change		
10.± Résultat des opérations sur produits dérivés		
<b>Résultat des opérations de marché</b>		
11.+ Divers autres produits bancaires	1 518	1 518
12.- Diverses autres charges bancaires	91	97
<b>PRODUIT NET</b>	<b>438 374</b>	<b>377 618</b>
13.± Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14.+ Autres produits d'exploitation	4 597	3 757
15.- Autres charges d'exploitation	131	201
16.- Charges générales d'exploitation	101 545	99 339
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>341 294</b>	<b>281 835</b>
17.± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-57 846	-55 761
18.± Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-9 971	4 732
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>273 478</b>	<b>230 806</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-11 637</b>	<b>-2 133</b>
19.- Impôts sur les résultats	113 642	93 039
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>148 199</b>	<b>135 634</b>
<b>II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>		
<b>± RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>148 199</b>	<b>135 634</b>
20.+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	2 668	2 449
21.+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
23.+ Dotations aux provisions réglementées		
24.+ Dotations non courantes		
25.- Reprises de provisions	30	14 732
26.- Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
27.+ Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
28.- Plus-values de cession des immobilisations financières		
29.+ Moins-values de cession des immobilisations financières		
30.- Reprises de subventions d'investissement reçues		
<b>± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>150 837</b>	<b>123 351</b>
31.- Bénéfices distribués	73 362	69 209
<b>± AUTOFINANCEMENT</b>	<b>77 476</b>	<b>54 142</b>

Aux Actionnaires de la société  
**MAGHREBAIL S.A.**  
45, Boulevard Moulay Youssef  
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

**AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société MAGHREBAIL S.A. (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **1.228.219.888,37 MAD** dont un bénéfice net de **148.198.774,61 MAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société MAGHREBAIL S.A. au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

**Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle**

**Risque identifié**

Les immobilisations données en crédit-bail sont porteuses d'un risque de crédit qui expose MAGHREBAIL S.A. à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. MAGHREBAIL S.A. constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

**Réponse d'audit :**

Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par MAGHREBAIL S.A. et pris connaissance des principales conclusions du dispositif de gouvernance des risques de la société.

Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :

- Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par MAGHREBAIL S.A. ;
- Revoir la classification des créances relatives aux immobilisations données en crédit-bail ;
- Tester le calcul des provisions pour une sélection de créances en souffrance.

Au 31 décembre 2025, l'encours net des immobilisations données en Crédit-bail s'élève à MMAD 13.856, après prise en compte de provisions pour un montant total de MMAD 1.961.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux immobilisations données en Crédit-bail ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 30 mars 2026

**Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**  
Membre Réseau Grant Thornton (SA)  
7, Bd Driss Sjaoui - Casablanca  
(t) 05 22 54 40 00 - Fax: 05 22 29 66 17  
**Ghali GUESSOUS**  
Associé

**HDID & ASSOCIÉS**  
**Mohamed HDID**  
Associé

**Pour accéder au RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2025**

<https://www.maghrebail.ma/publication/2025/RAPPORT%20ANNUEL%202025.pdf>

